

Cynthia Matuszewski
Journaliste
Relations presse USOEB
(Union syndicale de l'Office
européen des brevets)
Germanenstraße 45
86845 Großaitingen

Tél. +49 / 8203 / 6453
Mobile + 49 / 176 860 688 07
Fax + 49 / 8203 / 6276

cynthia.matuszewski@t-online.de

Chiffres et données concernant l'Office européen des brevets

Siège: l'Office européen des brevets (OEB) est sis à Munich et dispose de filiales à La Haye, à Berlin et à Vienne, ainsi que d'un bureau à Bruxelles.

Collaborateurs: l'OEB emploie quelque 6500 collaborateurs au total, dont 62% sont des examinateurs de brevets. Env. 3450 employés travaillent à Munich, env. 2450 à La Haye, env. 250 à Berlin et env. 100 à Vienne.

Nombre de demandes par an: le nombre de demandes de brevet croît d'année en année. Alors qu'on en enregistrerait 60 000 en 1990, 209 000 demandes étaient comptabilisées en 2006. La complexité des demandes de brevet augmente parallèlement à l'accroissement général des connaissances techniques et scientifiques.

Déivrance d'un brevet: après dépôt et vérification des conditions de forme, la demande est soumise à une première évaluation par l'examineur de recherche. Après huit ou neuf mois, le requérant reçoit un premier avis, ainsi qu'un rapport de recherche offrant un aperçu de l'état de la technique dans le domaine spécifique. Sur cette base, le requérant est en mesure d'apprécier les chances d'aboutissement de sa demande de brevet et de décider s'il souhaite la maintenir ou la retirer. En moyenne, de 45 à 46 mois s'écoulent jusqu'à l'obtention d'un brevet – à savoir environ quatre ans.

La durée de validité d'un brevet peut atteindre vingt ans au maximum. En moyenne, les détenteurs d'un brevet en font usage pendant neuf à onze ans.

Dans le cadre de nombreuses actions et manifestations, le personnel tente depuis plusieurs années d'attirer l'attention sur le fait que sa charge de travail augmente d'année en année et compromet ainsi la qualité des brevets européens. Les examinateurs de brevets et les services de soutien exigent plus de temps pour l'examen des demandes de brevet de plus en plus complexes, ainsi qu'une possibilité de perfectionnement scientifique et juridique continu. Par ailleurs, ils aspirent à des normes d'évaluation obligatoires pour l'examen de brevet. **[10 000 examinateurs craignent pour l'avenir du système de brevets mondial.](#)**

[Financement de l'OEB et des offices de brevets nationaux](#)

[Décideurs au sein de l'OEB](#)